

Dynamiques associatives

LE MAGAZINE DU DLA

**POUR VOUS AIDER À MIEUX
VIVRE VOTRE ASSOCIATION**

DLA

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) accompagne les associations et autres structures d'utilité sociale dans le développement de leurs activités et dans la pérennisation de leurs emplois

TRIBUNE

GRAINE Basse Normandie

page 2

PORTRAIT

AUDAA

page 3

ZOOM SUR...

Devenir bénévole ! page 5

Le témoignage de France Bénévolat

L'exemple de Sénois

En bref...

**LE SERVICE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA RÉGION SOUTIEN LES INITIATIVES !
LES EMPLOIS D'AVENIR SONT ARRIVÉS !**

Graine

Basse-Normandie



En Basse Normandie, les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) ont la volonté de travailler ensemble, en réseau, dans un esprit de coopération.

Réseau régional pour l'EEDD, le GRAINE Basse Normandie s'engage depuis 16 ans pour faire vivre ce projet.

Ceci doit nous interroger : dans un monde en évolution, comment garder cet indice de confiance ?

Le GRAINE Basse Normandie regroupe aujourd'hui 38 structures et une vingtaine d'adhérents individuels qui se sont engagés autour du projet de réseau suivant (projet associatif 2009-2012) :

Catalyseur et initiateur de nouveaux projets,

Représentation des adhérents au niveau local et national,

Formation et accompagnement des acteurs, faciliter les échanges et la mutualisation,

Partage de connaissances, ressources, conseils et actualités de l'EEDD,

Coordination ou participation à des actions collectives.

Parce qu'il n'y aura pas de développement durable sans éducation à l'environnement, la mission du GRAINE est de contribuer au développement de l'EEDD en région, pour tous les publics, tout au long de la vie. Le réseau est ouvert à toute personne ou structure intéressées par l'EEDD : associations, collectivités, établissements scolaires ...

Etre membre d'un réseau c'est pouvoir bénéficier d'un certain nombre d'outils favorisant les échanges et la mutualisation, mais c'est aussi et surtout une démarche volontaire qui suppose de partager des valeurs communes et de participer à la réalisation des objectifs dans une logique de construction et de réflexion collective.

C'est pourquoi il est important de régulièrement réinterroger le projet collectif : que faisons-nous ensemble ? Que voulons-nous faire ensemble ? En 2012, le GRAINE s'est de nouveau engagé dans ce questionnement : le projet rédigé en 2009 sera ainsi évalué pour évoluer.

Ce chantier, qui se poursuivra en 2013, permet de prendre du recul et de se poser les bonnes questions ; ceci afin de construire de nouvelles orientations et de faire les choix d'actions répondant aux enjeux du moment. Ce travail est en outre gage d'une meilleure mobilisation des acteurs de l'EEDD en région !

Audaa, accompagné pour mieux aider

L'association Audaa et ses aides à domicile interviennent auprès des personnes malades, âgées, handicapées sur le bassin cherbourgeois. Altruistes, ses deux fondatrices et directrices ont pu compter à leur tour sur l'aide du DLA et de Basse Normandie Active pour mieux se structurer et mieux anticiper les difficultés comptables et financières liées à leur activité.

« On n'arrête pas ! Il y a toujours de la demande, des besoins. Mais on est heureuses, on fait ce qu'on aime et surtout on se sent utiles. » A deux sur le même bureau, Carole Picot et Magalie Loy, les deux fondatrices et co-directrices d'Audaa, prennent les rendez-vous, répartissent les missions, jonglent avec les tâches administratives.

Aide au lever et au coucher, à la toilette, prise des repas et des médicaments, travaux ménagers, surveillance de l'état de santé, stimulation... L'association Audaa accompagne les

personnes âgées, handicapées et les adultes malades.

« **Audaa signifie Aide d'urgence à domicile par des assistantes et des auxiliaires de vie,** épelle Carole Picot. Nous avons eu l'idée de cette association il y a 7 ans. Nous sommes assistantes de vie de formation et nous nous étions rendues compte qu'il y avait un vrai manque concernant la prise en charge rapide et sur tous types de durées de ces personnes sur le bassin cherbourgeois. »

Créée, il y a près de 5 ans, Audaa emploie



Bien structurée et portée par un véritable dynamisme, l'association pense à de nouveaux projets

photo : S.O.C.O.P.R.E.S.S.E

aujourd'hui 11 assistantes de vie, dont 7 en CDI. « Face aux demandes croissantes, nous avons recruté dès notre première année d'activité. Outre nos assistantes en CDI, nous employons en CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi) des personnes qui peuvent rencontrer des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle », ajoute Magalie Loy.

Et concernant le choix du statut associatif, les fondatrices sont claires : « Nous fonctionnons comme une petite entreprise mais notre philosophie est, et a toujours été, de ne faire que de l'aide à la personne et en aucun cas du profit. Nous voulons simplement aider, amener un service de qualité à domicile, à un coût restreint. Ce qui ne nous empêche pas d'avoir un agrément qualité ».

Le bureau de l'association est ainsi un véritable lieu d'échange stratégique pour les projets à mettre en place.

Un accompagnement pratique et financier

Face à la complexité administrative, juridique et comptable de leur structure et de leur activité, les deux jeunes femmes ont, dès leur création, fait appel au DLA.

« Dès notre premier contact, le prestataire missionné par le DLA, qui nous a suivi du début à la fin, a de suite accroché à notre projet, compris notre attente et nos besoins. Il nous a rassurés et guidés. Un grand professionnel. »

L'association a ainsi pu bénéficier d'un accompagnement en gestion et organisation financière. «

Nous avons appris tous les rudiments et les points fondamentaux nécessaires à la gestion de notre association et à son activité. » Quelques temps plus tard, un second appui « plus poussé, sur l'organisation comptable » leur a été proposé avec le trésorier de leur association.

Pour solidifier sa situation financière et bénéficier d'un soutien en trésorerie, Audaa a, par ailleurs, été orienté vers Basse-Normandie Active par l'entremise du DLA.

« Nos prestations nous sont rémunérées par le Conseil général. Il arrive parfois que nous soyons payés avec un trimestre de retard... Nous avons donc un Besoin en fonds de roulement (BFR) pour fonctionner, verser les salaires et investir un petit peu dans du matériel. » 12 000 € remboursables sur 4 ans, sans intérêts, ont ainsi été prêtés à l'association.

« Outre cet apport financier, nous avons fourni à l'association une expertise, projeté sa vie et son activité sur le moyen terme et conseillé un suivi comptable, détaille Gaël Cariou, chargé de mission à Basse-Normandie Active. Nous soutenons les structures qui créent de l'emploi et de l'économie. Sachant, par ailleurs, que nous sommes nous-mêmes une association, nous comprenons leurs questions et difficultés. »

Aujourd'hui encore, Audaa bénéficie du suivi de Basse-Normandie Active.

« Nous avons financé, il y a un an, l'association pour l'aider à se développer et à surmonter une difficulté. Depuis, nous nous rencontrons régulièrement. Notre logique est de les accompagner et de les conseiller le mieux possible. »

Bien structurée et portée par un véritable dynamisme, l'association Audaa pense aujourd'hui sereinement à ses nouveaux projets.

Basse Normandie Active

Financier solidaire pour l'emploi

Bâtiment Unicentre, 12 rue Alfred Kastler,
14000 Caen
Tél. : 02 31 06 16 36
Mail : gael.cariou@bna.asso.fr

Association Audaa

61 rue Roger Glinel
50 460 Querqueville
Tél. : 02 33 95 11 75
Mail : association.audaa@orange.fr

FICHE PRATIQUE

Devenir bénévole !

Ils sont environ 16 millions à donner de leur temps pour les 1,3 million d'associations humanitaires, sportives, culturelles ou sociales. Mais derrière ce dynamisme, les difficultés et les inégalités fragilisent les structures. Le renouvellement des dirigeants est un sujet complexe ...

Toutefois, des solutions existent. A condition de mieux valoriser et d'impliquer les bénévoles dans la gestion des projets associatifs. Revue de détails.

LES FRANÇAIS CHAMPIONS DU BÉNÉVOLAT !

32% des Français sont bénévoles dans une association (d'après une enquête CPCA 2012).

Le bénévolat concerne plus d'un Français sur quatre de plus de 15 ans, qui y consacre en moyenne 86 heures par an.

En volume de travail, les 11 à 12 millions de bénévoles fournissent l'équivalent de près d'un million d'emplois à temps plein.

Des chiffres très positifs qui cassent le discours mortifère sur « la crise du bénévolat » ou l'égoïsme des Français...

Et malgré le pessimisme et la crise actuelle, les candidats à l'engagement ne sont pas moins nombreux qu'hier !

70 000 associations de tous types se créent même chaque année (soit environ 35 000 créations nettes en comptant les dissolutions et les mises en sommeil).

LES JEUNES DE PLUS EN PLUS CONCERNÉS

De plus en plus d'associations, une prise de conscience des besoins « en bas de chez soi », des parents déjà bénévoles : selon un sondage IFOP pour France Bénévolat, 30 % des 15-24 ans ont une activité bénévole. Un chiffre très positif, et en progression depuis plusieurs années. Une enquête menée par le site Internet « Jeune et Bénévole » explique que les

15-24 ans qui s'engagent souhaitent « être utiles aux autres », « s'épanouir socialement » mais aussi « acquérir des compétences, mettre en pratique des savoirs qui pourront servir de tremplin vers la vie professionnelle ». Sachant qu'un jeune qui s'engage aujourd'hui continue en général toute sa vie.

LES ASSOCIATIONS RESTENT DANS LE « BESOIN »...

Dans ce contexte globalement favorable, on pourrait croire que les associations n'ont aucun problème pour trouver des bénévoles. Il n'en est rien, bien au contraire...

C'est en quelque sorte « l'offre associative », considérable et très diversifiée, qui tire la progression du bénévolat. Le besoin en ressources bénévoles est cependant de plus en plus important, d'autant que **85 % des associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles**. Malgré l'engagement des Français, les associations n'ont donc pas plus de bénévoles... En moyenne, leur effectif ne dépasse pas 16 personnes.

UN PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DIFFICILE

Les assemblées générales (AG) et les conseils d'administration (CA) sont des lieux d'expression et des rendez-vous stratégiques où se jouent les

30 %

des 15-24 ans ont une activité bénévole.

grands débats, où se prennent les décisions qui rythmeront la vie d'une association.

Malheureusement, tous les acteurs d'association n'y sont pas également représentés... Et en particulier les bénévoles. « *Le partage des responsabilités est difficile. La gouvernance est un sujet politique*, observe Grégory Autier, directeur de la structure associative S3A qui vient en aide aux associations.

Certains responsables d'associations ont du mal à « lâcher leur pouvoir ». D'autres peinent à faire confiance à leurs bénévoles. Ces derniers, quant à eux, ne sont pas particulièrement motivés pour occuper des fonctions de responsables et de bureau. Beaucoup préfèrent agir plus directement dans l'action, la mise en œuvre du projet associatif. Les responsabilités font peur, sont contraignantes, impliquent beaucoup de temps à passer à l'association, en réunions... »

LA GOUVERNANCE DES ASSOCIATIONS EN CRISE

Toujours plus de responsabilités pour les bureaux des associations, complexité de celles-ci, concentration des pouvoirs et des décisions, disponibilités insuffisantes des bénévoles, manque de formations, parité délicate... « **Nous assistons actuellement à une crise des responsabilités et du renouvellement des dirigeants dans le milieu associatif**, déclare Grégory Autier. *Les associations les plus fragilisées sont souvent celles qui sont trop hiérarchisées. Et dont les responsabilités appartiennent à deux ou trois personnes.* » Autres paramètres qui expliquent cette dépression : les rapports sociaux de genre et d'âge. Il existe en effet un certain déséquilibre entre les femmes et les hommes en matière

de responsabilités associatives. En moyenne, les conseils d'administration sont composés de 59 % d'hommes et de 41 % de femmes, observe la CPCA. Ces chiffres confirment ceux de l'enquête CES-Matisse de 2005-2006 selon lesquels les femmes représentent 31 % de présidents d'associations, 42 % des trésoriers et 57 % des secrétaires...

« *Et puis, les gens ne s'investissent pas de la même façon suivant leur âge*, précise Grégory Autier. *Beaucoup de retraités prennent des responsabilités. Moins les actifs par manque de disponibilités...*

Quant aux jeunes, certains se sentiraient prêts à assumer des fonctions mais les autres membres de bureau craignent qu'ils ne puissent les assumer durablement à cause de leurs études, de leur futur emploi et leur mobilité... ».

Forum de la Vie Associative le samedi 6 avril 2013 à la Halle aux Toiles d'Alençon

Pour sa deuxième édition, le forum ornaïis des associations propose une journée d'échanges autour de la thématique du bénévolat.

Entre la conférence et les ateliers, seront abordés des sujets divers : pourquoi être bénévole, comment renouveler les bénévoles et assurer la transmission, quelle organisation bénévole-salarié ?

Ces questionnements font écho aux enjeux actuels de l'engagement bénévole, à savoir la nécessité d'ouvrir la gouvernance et de la repenser notamment sur la répartition des responsabilités.

Plus largement, le renouvellement des bénévoles interroge directement le projet de l'association et les valeurs qui y sont attachées, ambassadrices auprès des nouveaux membres. Le projet associatif reste donc la clé d'entrée à toute mobilisation bénévole.

Inscrivez-vous dès maintenant :
denis.c@afip-normandie.fr





Françoise Villeroy et Michèle Rousseau, co-présidentes de France Bénévolat Caen Calvados.

ÉCLAIRAGE /

Comment devenir bénévole ?

« En commençant par tenir compte de ses goûts, de ses envies, de sa disponibilité et de son savoir-faire, insistent Françoise Villeroy et Michèle Rousseau, co-présidentes de France Bénévolat Caen Calvados. Il faut également se poser les bonnes questions : dans quel domaine souhaite-t-on s'impliquer ? Quelle cause servir ? Travail en équipe ou individuel, sur le terrain ou au local de l'association ? Combien de temps peut-on y consacrer par semaine, par mois ? »

Quel que soit ce temps, l'important est en effet d'être régulier dans son action et son engagement. « Mais il faut surtout que l'engagement ait du sens ». Pour les aider dans leur projet de devenir bénévole, les membres de France Bénévolat reçoivent chaque candidat. « Nous sommes là pour conseiller le bénévole, l'aider à clarifier ses envies afin de lui proposer les associations susceptibles de lui convenir, expliquent les deux co-présidentes. Nous accompagnons en parallèle les associations. Nous sommes donc placés entre le besoin de l'association et l'envie des bénévoles. »

POUR DES ASSOCIATIONS PLUS DÉMOCRATIQUES

Fort de ces constats, la CPCA, dans son rapport 2012 sur la gouvernance des associations, préconise différentes solutions aux associations pour redynamiser leur organisation. Elle les invite notamment à développer l'observation des modalités d'implication des usagers / bénéficiaires dans les processus de décision et en mesurer les effets induits ; expérimenter parallèlement de nouveaux modes et pratiques de participation et limiter le cumul des mandats ; et formaliser la place des salariés dans les instances des associations employeuses.

La CPCA propose également, à l'image des conseils d'administration des grandes entreprises, de **relever le défi de la parité, de la diversité culturelle et du renouvellement générationnel de leurs instances.**

« On peut estimer que le maintien du dynamisme associatif, tout à fait exceptionnel dans notre pays, passe par le renouvellement des dirigeants associatifs, avec une place plus large

Afin de mieux connaître les pratiques de gouvernance associatives et d'ouvrir un débat public entre responsables politiques, chercheurs et acteurs associatifs, la CPCA et le CNAM ont lancé fin 2010 une enquête de grande envergure sur les modes de fonctionnement associatifs.

Une première consultation a permis de recueillir les retours de 2 350 personnes ; une étude qualitative viendra compléter ce travail, permettant d'observer les formes originales d'organisation associative.

Les résultats de ces travaux sont disponibles sur le site Internet de la CPCA, rubrique Mut'Asso.

accordée aux femmes et aux jeunes, détaille l'instance. Ainsi, une plus grande égalité dans les responsabilités associatives constitue évidemment une question de justice, mais aussi une formidable opportunité de transformation pour le monde associatif, et en tout état de cause une nécessité. » Grégory Autier va également dans ce sens : « *Il faut séquencer les responsabilités, appuie-t-il. **Une association pérenne doit s'organiser autour d'une animation collective dans la mise en œuvre du projet par l'ensemble des acteurs.** Ces conditions, à poser et à valoriser, doivent être formulées aux bénévoles dès leur engagement. S'ils se sentent impliqués et qu'en plus on leur fait confiance, ils s'investiront plus encore.* »

VERS UN NOUVEAU MODÈLE ET DES DIRIGEANTS MIEUX FORMÉS ?

Plus transparent, plus pragmatique, avec des responsabilités plus réparties et plus déléguées, avec une gouvernance davantage préoccupée d'efficacité et plus soucieuse d'évaluation de son utilité sociale...

Le fonctionnement des associations pourrait également passer par une révision profonde. Outre l'accès aux responsabilités pour les femmes et les jeunes, la question de la formation et du renouvellement des dirigeants se pose également. **Face à des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine complexes, l'acquisition de connaissances et de compétences est nécessaire.** Des formations de ce type existent déjà, à l'image du Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) qui s'adresse notamment aux jeunes et nouveaux dirigeants d'association. Mais elles restent cependant à développer si l'on souhaite encourager plus encore l'engagement des bénévoles.

Jérémy Paradis

Pour plus d'informations et trouver une activité bénévole :

FRANCE BÉNÉVOLAT CALVADOS

02 31 28 06 30

fb.caencalvados@orange.fr

FRANCE BÉNÉVOLAT MANCHE

06.89.26.69.37,

fb.manche@francebenevolat.org

FRANCE BÉNÉVOLAT ORNE

06.80.96.30.85

orne@francebenevolat.org

Et sur Internet : www.francebenevolat.org

ÉCLAIRAGE /

C'est quoi être bénévole ?

Être utile, donner du sens, créer des liens, apprendre, transmettre, agir... Un bénévole participe de son plein gré à l'animation et au fonctionnement d'une association sans aucune contrepartie financière ou avantages en nature. Il fait cependant l'objet d'un contrat moral qui implique le respect des règles établies, des structures, d'un règlement intérieur et induit, de façon fiable, d'une certaine disponibilité pour contribuer à la réalisation des objectifs du groupe. Un bénévole peut par ailleurs avoir un rôle de dirigeant, d'animateur, ou encore organiser des activités, s'occuper de l'accueil des personnes ou de la gestion administrative. « *Attention !*, préviennent Françoise Villeroy et Michèle Rousseau, co-présidentes de France Bénévolat Caen Calvados. *Certaines associations demandent une compétence, un professionnalisme... Ce n'est alors plus du bénévolat. Une association doit exprimer un besoin qui ne soit pas celui d'un salarié gratuit.* »

PORTRAIT D'ASSOCIATION

Sénois, un dynamisme associatif tourné vers les bénévoles

« Sénois, voir ailleurs pour construire ici » accueille et accompagne les jeunes dans leurs projets et initiatives solidaires. Soutenue par le DLA lors de la relecture de son projet associatif, l'association sensibilise ses bénévoles à l'engagement, notamment dans son propre fonctionnement. Un travail long mais qui commence à porter ses fruits.

Permettre à un jeune de se responsabiliser, d'expérimenter en s'ouvrant aux autres... L'association Sénois favorise et valorise la prise d'initiatives des jeunes bas-normands et les accompagne dans leurs projets citoyens à l'étranger.

« Nous les sensibilisons à la solidarité, à l'interculturalité et nous les soutenons dans leurs actions. Pour cela, nous allons à leur rencontre par le biais de diverses manifestations que nous organisons ou dans lesquelles nous nous inscrivons. Et puis, nous mettons à leur disposition plusieurs formations ("être volontaire", "se préparer à la mobilité"...), présente

Eleonore Plantet, co-présidente de Sénois. *Nous leur permettons, notamment, de participer au Service Volontaire Européen (SVE, Action 2 du "Programme Jeunesse en Action - PEJA").* »

Sénois est accréditée structure d'envoi, d'accueil et de coordination de SVE. Elle est également « Relais local d'information sur le PEJA ». « Cette année, par exemple, 16 jeunes ont pu partir pour des projets et chantiers en Allemagne, en Arménie, en Macédoine, en Hongrie... 5 autres volontaires se sont impliqués dans un échange de jeunes en Turquie sur l'éco-tourisme, relate la co-présidente. Mais nous avons aussi accompagné deux initiatives au niveau local. La première contre les discri-



Une équipe de bénévoles motivés et engagés

minations de genre avec le projet "stop aux violences faites aux femmes". L'autre, une valorisation du potentiel local de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement avec le projet "Mise en place d'un outil innovant et convivial pour la mobilisation et la mise en action des citoyens autour des enjeux agricoles et alimentaires en filières courtes". »

Un projet associatif pour renouveler l'engagement des bénévoles

Depuis sa création, en 2001, l'association a ainsi permis à de nombreux jeunes de s'accomplir à travers une expérience de volontaire, dans les domaines associatif, humanitaire et social. « *Nous sommes tous très fiers. D'autant que Sénois revient de loin...*, raconte Eleonore Plantet. *Notre petite équipe a repris l'association il y a trois ans. Elle était alors en perte de vitesse et de public. Son conseil d'administration était usé, effrité. Il fallait repenser le projet associatif et renouveler le fonctionnement de la structure.* »

Animés par une même envie de redynamiser et pérenniser l'association, les nouveaux membres de Sénois optent pour une gestion collégiale, avec 4 co-présidentes à sa tête. « *Nous avons tous des expériences et mené des projets associatifs différents. Nous débordions d'idées mais il nous fallait une aide extérieure pour bien se structurer. Nous avons alors contacté le DLA, qui nous a suivis sur près d'un an. Nous avons ensemble réécrit le projet associatif et ses axes, redéfini les actions et les compétences de Sénois.* »

Ce travail de relecture avec le DLA a, par ailleurs, permis à l'équipe de Sénois de pointer certaines faiblesses. « *Les jeunes qui étaient accompagnés ne prenaient pas forcément*

part à la vie de Sénois. Avec le DLA, nous avons trouvé comment dynamiser l'engagement des bénévoles, détaille la co-présidente. Nous avons notamment redéfini les conditions d'adhésion. Du moment où une personne est suivie par Sénois, elle devient adhérente de l'association. Ce qui n'existait pas auparavant. »

Pour recruter et grossir ses rangs, le bureau de Sénois a repensé sa communication et est parti à la rencontre de futurs volontaires en organisant des événements comme des « Apéros Sénois ». « *Des actions payantes ! Nos bénévoles sont plus impliqués et participent, par exemple, à nos actions de promotion et d'information, témoigne la co-présidente. Nous essayons de travailler en concertation. Nous leur demandons leur avis, leurs attentes, si ce que nous faisons leur convient.* »

Une trentaine de jeunes bénévoles soutient actuellement l'association. Toutefois, peu d'entre eux souhaitent prendre plus de responsabilités et intégrer son conseil d'administration. « *Ils ne veulent pas d'obligation et de contraintes. A vrai dire, la fonction d'administrateur les impressionne, analyse Eléonore Plantet. Nous aimerions pourtant un peu de fraîcheur et d'aide. Qu'ils puissent accompagner à leur tour d'autres jeunes. Mais il y a de l'espoir. L'idée fait son chemin ! L'an dernier, certains ont été formés à l'engagement associatif. Ils savent que nous comptons sur eux. C'est le meilleur encouragement !* »

Sénois, Maison des Solidarités,
51, Quai de Juillet, 14 000 Caen.
Tél. 02 31 83 30 14.
www.senois.org

LE SERVICE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA RÉGION SOUTIENT LES INITIATIVES !

Créé en 2005, le service Economie Sociale et Solidaire de la Région compte aujourd'hui trois personnes : Florence La Rosa, Chef de service, Christelle Le Tellier, Chargée de mission Economie Sociale et Solidaire et Merzak Bouchareb, Chargé de mission finance solidaire.

Doté d'un budget de 1,5 M d'€ en 2013, la politique régionale d'ESS a pour priorité de rendre plus visible l'action sur les territoires, développer la finance solidaire, favoriser l'innovation sociale.

Au 1er janvier 2011, le dispositif régional d'aides à l'ESS, ouvert aux associations, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), et SCOP de moins de 3 ans d'activité (répondant à des critères de taille, capital, nombre de salariés et chiffre d'affaire) a été développé et renforcé, permettant un soutien de la Région à toutes les étapes de vie d'un projet – de l'amorçage du projet à la consolidation de l'activité.

LES EMPLOIS D'AVENIR SONT ARRIVÉS !

Depuis le 1er novembre, les Emplois d'Avenir s'adressent aux 16-25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) peu ou pas qualifiés en recherche d'emploi. L'objectif de ce contrat aidé est de proposer au jeune un parcours suffisamment long (CDI ou CDD de 1 à 3 ans) pour qu'il puisse se qualifier et disposer ainsi d'une expérience significative afin de faciliter son insertion professionnelle. Ce nouveau dispositif s'adresse particulièrement aux employeurs du secteur non marchand, notamment les associations.

Quelles sont les obligations de l'employeur spécifiques à ce contrat ?

Dans l'objectif de permettre au jeune une insertion professionnelle réussie, l'employeur s'engage à :

- Définir le poste concerné par l'Emploi d'Avenir ainsi que les compétences qui pourront être acquises par le jeune
- Désigner un tuteur chargé d'accueillir, d'accompagner le jeune pendant son contrat
- Proposer un parcours de formation qui permettra au salarié d'acquérir des compétences et de se qualifier
- Etre en capacité de maintenir l'activité pendant la durée du contrat

- Toutes ces aides sont consultables
- sur le site de la Région
- www.region-basse-normandie.fr,
- rubriques aides régionales.

Qui peut m'accompagner ?

Avant l'embauche : la Mission Locale, le Cap Emploi ou le Pôle Emploi près de chez vous peuvent vous recevoir et vous accompagner dans vos démarches.

Au moment du recrutement et pendant la durée du contrat : Un suivi personnalisé sera mis en place par la Mission Locale ou le Cap Emploi afin de vous accompagner ainsi que le jeune. Des rencontres régulières entre le référent du Service Public de l'Emploi, le salarié et le tuteur désigné permettront de prévenir les ruptures anticipées mais aussi de suivre la mise en œuvre du plan de formation décidé au moment de l'embauche.

Le Dispositif Local d'Accompagnement de votre département peut être également sollicité : il pourra accompagner dans le développement ou la consolidation de vos activités dans une perspective du maintien et de pérennisation des emplois.

Pour en savoir plus :
www.leemploisdavenir.gouv.fr

DLA Manche

Nord Cotentin
Claudie LAUNOY
Ligue de l'Enseignement
Fédération de la Manche
Centre « Les Marsouins »
Collignon
50110 Tourlaville
Tél. : 02 33 43 78 42
E-mail : dlacotentin@orange.fr

Centre et Sud Manche

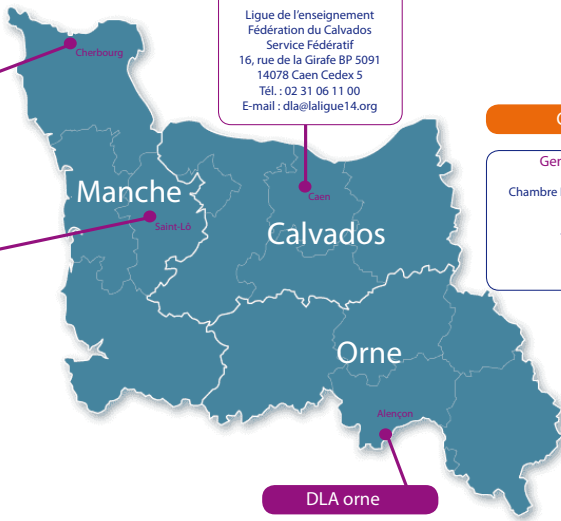
Céline MARC
Ligue de l'Enseignement
Fédération de la Manche
5, bd de la Dollée
50009 Saint-Lô cedex
Tél. : 02 33 77 42 60
E-mail : dla50@laligue.org

DLA Calvados

Marie DESSE-BAUDE
Ligue de l'enseignement
Fédération du Calvados
Service Fédératif
16, rue de la Girafe BP 5091
14078 Caen Cedex 5
Tél. : 02 31 06 11 00
E-mail : dla@laligue14.org

C2RA Basse-Normandie

Genièvre FRANÇOIS - Alice DERRIEN
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
de Basse-Normandie
Unité
12, rue Alfred-Kastler -14000 Caen
Tél. : 02 31 06 09 23
E-mail : c2ra@cress-bn.org



DLA orne

Cécile PLUMER
Mission Locale du pays d'Alençon
59, rue St-Blaise
61000 Alençon
Tél. : 02 33 32 79 47
E-mail : dlaorne@missionlocale-alencon.fr

DYNAMIQUES ASSOCIATIVES, LE MAGAZINE DU DLA

- Éditeur : Jean-Louis Lambert - CRESS Basse Normandie - 12 rue Alfred Kastler - 14000 CAEN
Directeur de publication : Jean-Louis Lambert
Responsable de la rédaction : Genièvre François
Comité éditorial : Claudie Launoy, Céline Marc, Marie Desse-Baude, Cécile Plumer, Alice Derrien, Genièvre François
Rédaction : Jérémy Paradis / SocorPresse, Genièvre François, Cécile Plumer, Christelle Le Tellier, GRAINE
Conception et réalisation technique : Revenons à nos moutons - www.revenons-a-nos-moutons.com
Impression : PRN, 28 rue du Poirier, BP 90180, 14652 Carpiquet Cedex
Date de parution : décembre 2012
Dépôt légal : mars 2012
ISSN : ISSN 2258-708X

@ Envie de donner votre avis sur ce journal ou d'obtenir plus de précisions sur un sujet ? écrivez à dynamiques.associatives@cress-bn.org !

En Basse Normandie, le Dispositif Local d'Accompagnement est porté par



Il est financé par

